

LOUIS CHARRIER DÉPUTÉ DU CLERGÉ

Le 28 mars 1789, lors de l'assemblée du clergé dans la chapelle des pénitents de Gonfalon de Lyon en vue de préparer les États Généraux, Louis est considéré comme le chef de file des curés de campagne qui s'élèvent contre les représentants de l'archevêque et les gros bénéfices ecclésiastiques. Notoirement reconnu pour être ouvert aux idées nouvelles, Louis est alors désigné comme l'un des quatre députés du clergé de la sénéchaussée de Lyon aux États généraux qui deviendront Assemblée nationale le 17 juin sous l'impulsion de l'abbé Sieyès avant de muter en Assemblée constituante le 9 juillet. Installé à Versailles, Louis est identifié pour représenter le clergé sous le nom de Charrier de la Roche, prévôt du chapitre noble et curé d'Ainay et prieur du Bois de la Salle en Beaujolais. Il porte le numéro 576 sur la liste des députés qui en comporte 1154. Comme les 291 représentants du clergé, vêtu de son costume ecclésiastique d'apparat, Louis participe le lundi 4 mai 1789 à l'interminable procession du Saint-Sacrement dans les rues de Versailles. Parti de l'église Notre-Dame, le cortège rejoint l'église Saint-Louis pour entendre la messe du Saint-Esprit. Anne de la Fare, l'évêque de Nancy prononce le sermon de la messe d'ouverture des États Généraux au cours duquel il critique à la fois le luxe de la Cour et les prétentions des réformes. Le lendemain, mardi 5 mai, lors de la séance d'ouverture dans la salle des trois ordres érigée dans l'urgence dans la cour de l'hôtel des Menus-Plaisirs, Louis entend le roi se déclarer *le premier ami de ses peuples*. Le grade de docteur en théologie de Sorbonne¹ de notre héros le classe parmi les députés dont le niveau de formation est le plus élevé. Les revenus des différentes charges ecclésiastiques de Louis sont difficiles à évaluer mais on peut les estimer à 3500 livres par an. Revenu qui ne semble pas le distinguer des catégories supérieures des élus du bas clergé dont les ressources annuelles varient de 600 à 8000 livres. Il fait partie de la vingtaine de chanoines élus aux États Généraux dont certains s'émeuvent du train de vie des évêques qui s'étale sans vergogne sous leurs yeux et qu'il décrivent en ces termes : *Le luxe effroyable qu'ils déploient dans la capitale a monté tous les esprits à tel point que l'on s'étonne de n'avoir pas ouvert les yeux plus tôt*. Il est vrai que l'on s'insurgerait à moins car six de ces prélats cumulent plus de trois millions de livres de rente ! En revanche, pour Louis, dont les revenus sont sans commune mesure, la vie à Versailles s'avère déjà dispendieuse.

¹ Il fut reçu docteur le 15 mars 1764